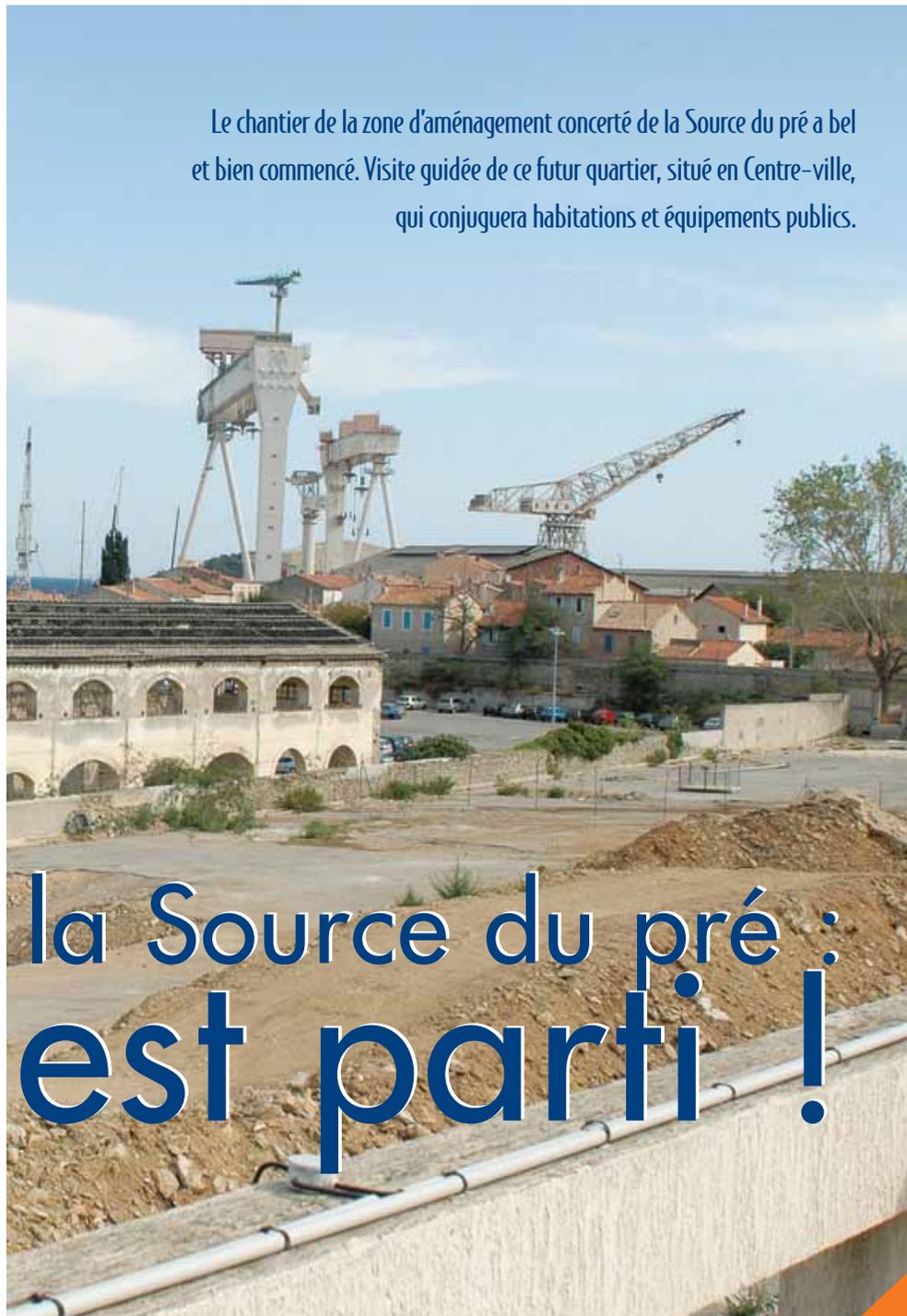




Zac de
c'



Le chantier de la zone d'aménagement concerté de la Source du pré a bel et bien commencé. Visite guidée de ce futur quartier, situé en Centre-ville, qui conjuguera habitations et équipements publics.

la Source du pré :
est parti !

La zone d'aménagement concerté de la Source du pré, confiée à la Semidép en tant qu'aménageur, d'une superficie de 7 hectares, existe depuis... 1991. Mais la réalisation d'un projet aussi ambitieux que la transformation d'un ancien site industriel en nouveau quartier de vie, ne peut se concrétiser en un jour. D'autant que Patrick Boré, a souhaité, dès son

“ La Zac de la Source du pré, ce sera également, demain, un ensemble d'équipements publics de premier ordre ”

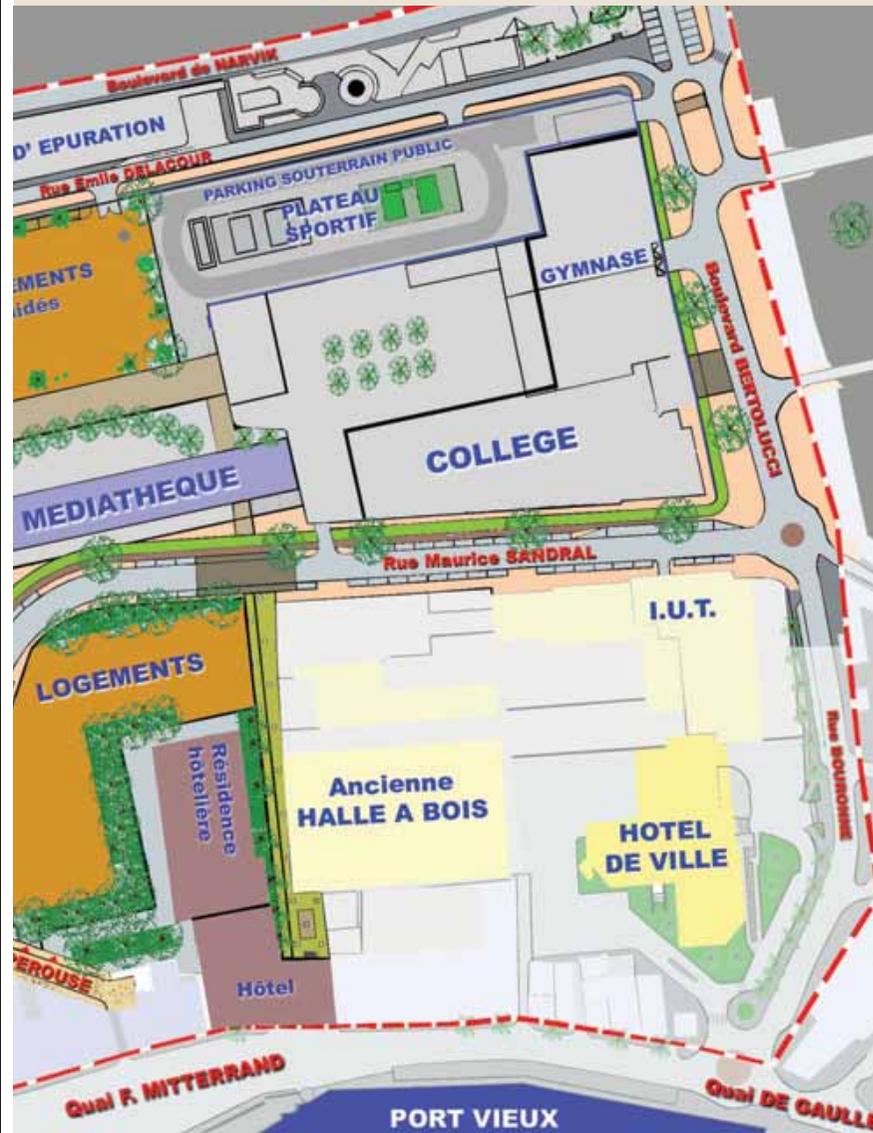
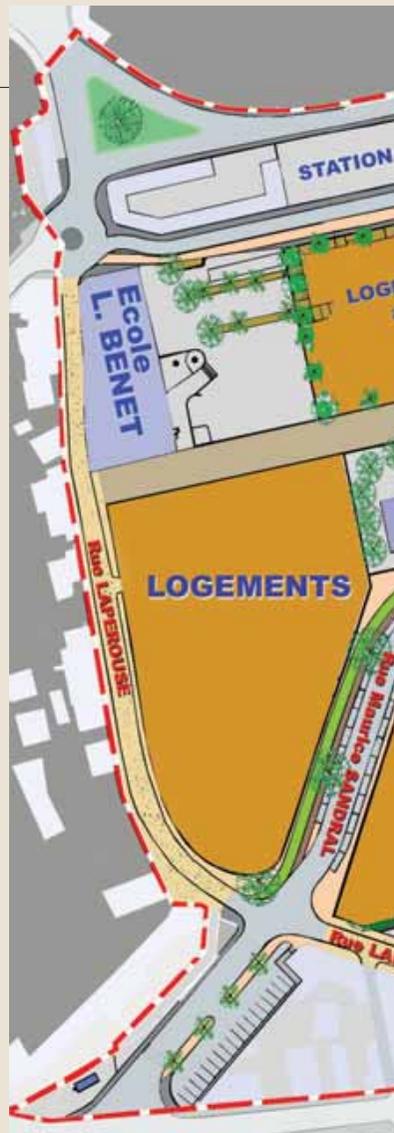
arrivée à la mairie, amender considérablement le projet de ses prédécesseurs dans l'intérêt de toute la population ciotadenne (voir l'entretien ci-dessous). La décennie écoulée a bien sûr été jalonnée de réalisations dans le périmètre de la Zac, tout particulièrement ces dernières années. Le centre de formation Louis-Benet a fait peau neuve et la station d'épuration a vu sa capacité de traitement des eaux usées grimper à 95 000 habitants/jour.

C'est pourtant dans les prochaines semaines que débutera vraiment le chantier de la Zac, lorsque les archéologues qui réalisent actuellement des fouilles dites préventives auront terminé leur travail. La première tranche de travaux concerne

l'«îlot» compris entre l'avenue Maurice-Sandral et la rue Lapérouse, à proximité des quais du Port-vieux. C'est ici que seront construits un hôtel trois étoiles de 60 chambres, une résidence de tourisme et 75 logements de standing en accession à la propriété. Le chantier devrait commencer début 2007 pour s'achever avant la fin du premier semestre 2008. La commercialisation des logements, sous le nom évocateur de «Côté port», a donc déjà commencé. Cette tranche de travaux a d'ores et déjà reçu le «feu vert» de l'architecte des Bâtiments de France, chargé de préserver la zone des monuments historiques dans un rayon de 500 mètres. On sait également que l'hôtel sera affilié à la chaîne américaine Best western. La résidence hôtelière, enfin, gérée par la société Anteus, comptera 90 unités.

Un peu plus loin, un ensemble à vocation sociale sera réalisé sur un «îlot» situé à proximité du centre Louis-Benet : 40 logements sociaux classiques, 20 logements en accession sociale à la propriété et enfin 10 logements pour les étudiants. Là encore, les travaux devraient commencer au début de l'année prochaine. Enfin, un troisième «îlot», dont l'opérateur n'a pas encore été désigné, est destiné à la construction de 120 logements dits intermédiaires, en accession à la propriété.

La Zac de la Source du pré, ce sera également, demain, un ensemble d'équipements publics de premier ordre. À commencer par le futur collège que va construire le Conseil général des Bouches-du-Rhône derrière l'Hôtel de ville. Destiné à remplacer le collège Jean-Jaurès, il accueillera quelque 500 élèves et sera pourvu d'un plateau sportif et d'un gymnase flambant neufs, qui pourront être mis à disposition de la mairie en dehors du temps scolaire. Sous le plateau sportif, se situera un parking souterrain de 576 places très exactement, dont la



Esquisse de l'aménagement de la Zac de la Source du pré. Document non contractuel

construction est financée par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Ce parking public, dont la gestion sera concédée à la société Vinci Park, devrait ouvrir dès l'été 2008. Enfin, l'ancien atelier mécanique des chantiers navals deviendra à terme une médiathèque, équipement très attendu par les Ciotadens. Une fois ce vaste chantier achevé, avant la fin de la décennie, La Ciotat aura gagné rien moins qu'un nouveau quartier, moderne et vivant, à deux pas du cœur de ville.

J.D.F.



DU NEUF DANS LA VOIRIE

La Zac, ce sont également des aménagements de voirie non négligeables. À commencer par le cheminement piétonnier qui longera la halle à bois, passera sous l'hôtel Best Western et permettra de rejoindre facilement le quai François-Mitterrand. L'avenue Maurice-Sandral, qui longera à terme le collège, sera entièrement refaite, éclairages et aménagements paysagers compris. Le parvis du futur collège sera, pour sa part, suffisamment pratique pour permettre la dépose des collégiens par leurs parents sans provoquer d'embouteillages. À noter enfin que le dernier «îlot» de logements de la Zac, situé à droite du centre Louis-Benet, a été, provisoirement, aménagé en parking gratuit et le restera pendant toute la durée des travaux de construction du collège qui se dressera en lieu et place de l'actuel parking de surface dit du Port-vieux.

FOUILLES TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES

En juin et juillet, les archéologues de l'Inrap* ont méticuleusement fouillé une parcelle située en contrebas de la station d'épuration qui avait fait l'objet d'une campagne d'investigation préalable. Leurs découvertes n'ont pas bouleversé notre connaissance du site mais elles ont permis de retrouver des fondations et des fragments d'amphores datant de la période hellénistique, des canalisations des XVIIe et XVIIIe et des vestiges de feu la cité ouvrière, qui comptait, jusqu'en 1975, 25 immeubles. De nouvelles fouilles ont commencé en bordure du Port-vieux et se poursuivront jusqu'en novembre. Là, les archéologues espèrent mettre à jour des vestiges qui compléteront notre connaissance des origines de La Ciotat, en particulier la manière dont la ville a progressé pendant les périodes grecques et romaines.



TROIS QUESTIONS À HENRI MATTEI, ADJOINT À L'URBANISME

Pourquoi l'équipe municipale aux affaires depuis 2001 a-t-elle revu en profondeur le projet de la Zac ?

Le projet initial prévoyait essentiellement des logements. De notre point de vue, il ne fallait pas remplacer cette friche par un «quartier-dortoir» mais bien agrandir le Centre-ville en suscitant la création d'équipements publics, comme la future médiathèque, le parking souterrain et bien sûr le collège.

Vous avez également souhaité qu'une part importante des logements réalisés soit gérée par un bailleur social, en l'occurrence l'Opac Sud...

C'est exact... et c'est pour nous une évidence, dans la mesure où l'un des objectifs que nous visons prioritairement en matière d'urbanisme est le parcours résidentiel, l'une des conditions sine qua non du «vivre ensemble». Nous sommes par ailleurs attachés à cette notion car tous les occupants des HLM n'ont pas pour destinée de rester locataires à vie. C'est pourquoi nous avons demandé à l'Opac Sud de construire vingt appartements en accession sociale à la propriété, pour aider les primo-accédants dont les revenus sont modestes.

La Zac de la Source du pré est-elle le «grand projet» urbanistique du mandat ?

C'est bien évidemment l'un des projets phares mais ce n'est pas le seul. Nous sommes également très fiers d'avoir pu lancer enfin la réhabilitation du carré Saint-Jacques, d'achever, d'ici quelques mois, la rénovation du bord de mer, d'avoir réussi la zone commerciale de l'Ancre marine et de donner, bientôt, une nouvelle jeunesse au Jardin de la ville.